

## MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 06 avril 2017 N°381

## La commission de concertation du commerce remet ce jour son premier rapport d'activité à Martine PINVILLE

Martine PINVILLE s'est vu remettre ce jour le rapport d'activité 2016 de la commission de concertation du commerce (3C) par son premier vice-président, M. William KOEBERLE.

Installée en avril 2016, la 3C réunit des représentants des entreprises, de leurs salariés, des institutions concourant aux politiques publiques, et des personnalités qualifiées. Elle conseille les pouvoirs publics sur la situation des commerces en France et leur contribution au développement de l'économie et de l'emploi. Quatre sections thématiques ont été créées en son sein pour répondre aux enjeux majeurs suivants :

- les mutations du commerce et nouveaux usages clients ;
- l'emploi, la formation et la valorisation des métiers ;
- la responsabilité sociétale des entreprises :
- la revitalisation commerciale des centres-villes.

Pour cette première année, les travaux conduits dans ces sections thématiques ont permis de dégager des axes de réflexion et des pistes d'actions qui s'attachent notamment à :

- diffuser l'information sur les enjeux et les outils du numérique et identifier les freins psychologiques, sociaux, réglementaires et fiscaux aux mutations des commerçants, en portant une attention particulière à la situation des TPE et PME;
- valoriser les métiers du commerce, promouvoir la formation en alternance ainsi qu'anticiper et accompagner les mutations des métiers de la vente dans le secteur du commerce;
- encourager le développement de la responsabilité sociétale dans les entreprises, y compris dans les TPE et PME, en recensant et valorisant les initiatives prises par le secteur du commerce dans ce domaine et établir un mode opératoire pour la reconnaissance des labels du commerce équitable par la 3C;
- améliorer la coordination des acteurs du centre-ville (élus, commerçants, réseaux consulaires), et se doter d'un outil d'observation ad hoc réunissant les données nécessaires au suivi et à la prévention de la vacance commerciale.





« Ce rapport d'activité fait ressortir des premiers axes de travail substantiels, en prise avec les évolutions profondes que traversent les entreprises du commerce. Il démontre ainsi la qualité du dialogue qui s'est noué entre les différentes parties prenantes de la 3C et toute la raison d'être de cette instance partenariale. Il est essentiel que ces travaux s'inscrivent dans la durée afin d'éclairer les pouvoirs publics sur les mesures à prendre pour répondre aux grands enjeux que nous avons conjointement définis avec les professionnels » a déclaré Martine PINVILLE lors de la remise du rapport.

Retrouvez l'intégralité du rapport en cliquant ici

**Contact presse:** 

Cabinet de Martine PINVILLE: 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

